

COMITÉ DIRECTEUR
Maison des Sports
4 Rue de Refembre
MOULINS
Samedi 29 août 2015
à 9 h 30

MEMBRES PRÉSENTS :

E. BRAUD, L. DUPUIS, Cl. GOURLIER, M. MANSE, M.N. RAY, E. RIVIERE., R. TUSSEAU.

MEMBRES EXCUSÉS :

J. LECOQ.

PROCÈS VERBAL

1. BUDGET

- La subvention reçue du CNDS est de 4 600.00 Euros, celle du Conseil Général de 6 000.00 Euros.
- La fédération a versé 332.40 Euros pour la participation à la coupe de France minime par équipes de département.
- Le Crédit Agricole a versé en complément une somme de 1 160.00 Euros pour cette même manifestation. La somme totale reçue est équivalente à celle que nous avons perçue l'année dernière.
- La contribution demandée aux athlètes pour les stages d'une journée sera fixée à 15.00 Euros, et à 40.00 Euros pour les stages de 3 jours.

2. CALENDRIER

➤ **Compétitions**

Le calendrier des compétitions a été élaboré et sera présenté pour validation aux assises le *samedi 12 Septembre 2015*.

Les compétitions départementales devraient être regroupées sur 3 journées.

➤ **Stages d'arbitrage**

Le stage de rentrée aura lieu le 4 octobre 2015 à Yzeure.

Deux autres stages se dérouleront au C.R.E.P.S :

- les 20, 21 octobre 2015
- les 22, 23 février 2016

➤ **Stages d'athlètes**

Stages minimes encadrés par Xavier Robert :

- le 26 octobre 2015 à Saint-Pourçain sur Sioule
- le 5 mars 2016 à Commentry
- les 18,19 et 20 avril 2016 au C.R.E.P.S.

Stages benjamins encadrés par Serge Foigne :

- le 17 octobre 2015 à Saint Pourçain Sur Sioule
- le 27 février 2016 à Moulins
- le 20 Avril 2016 au C.R.E.P.S.

➤ **Stage de Ju jitsu**

Trois stages de Ju Jitsu sont prévus :

- le 7 novembre 2015 à Cosne
- le 13 février 2016 à Saint-Yorre
- le 1^{er} mai 2016 à Lurcy-Lévis.

3. RÈGLEMENT DÉPARTEMENTAL

Le règlement départemental a été mis à jour et peut être consulté sur le site internet du Comité.

Les modifications concernent :

- la pesée : filles et garçons devront rester en sous-vêtements. Une tolérance de 100 g est accordée ;
- l'interdiction de filmer ou prendre des photos dans la salle de pesée ;
- l'accompagnement : pas autorisé pour les benjamins mais possible pour les minimes à l'annonce du « Mate » ;
- le nombre de combats : celui-ci n'est pas limité. Seule entre en compte la durée totale de combat (20 minutes pour les benjamins, 30 minutes pour les minimes, pas de limites pour les cadets, juniors, seniors).

4. QUESTIONS DIVERSES

Assemblée générale : elle est prévue pour le 30 avril 2016 à 9 heures 30.



La séance est levée à 13 Heures.

la Secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M.N. RAJ', written in a cursive style.

M.N. RAJ

le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Cl. GOURLIER', written in a cursive style.

Cl. GOURLIER